

ON S'ABONNE... A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.; Trois mois, 9 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES

25 centimes la ligne

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

### CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
24	Diman.	N. D. de la M.	
25	Lundi.	S. Cyprien.	Souciac, St-Germain.
26	Mardi.	S. Cyprien s. J.	
27	Mercredi.	ss Cosme et D.	Cazals.

### Départ des Correspondances

LUNAISONS.
Ⓟ P. Q. le 28 à 2 h. 56' du mat.
Ⓛ P. L. le 5, à 2 h. 1' du soir.
Ⓞ D. Q. le 12, à 5 h. 7' du mat.
Ⓢ N. L. le 19, à 10 h. 35' du soir.

### DÉSIGNATION DES ROUTES.

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Clôture des chargements.	Dernière levée (boite).
Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac.	7 h. s.	4 h. m.
Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	6 h. m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h. 15 m.
Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h. soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Cahors, St-Céré, Cazals, St-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Périgueux, Livernon.	7 h. s.	9 h. 30 s.
Castellane-du-Montrier.	7 h. s.	10 h. s.
Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac.	7 h. s.	10 h. s.
Libos n° 2 (*), Agen, Luzech, Castellane, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	11 h. s.

### SERVICE DES POSTES.

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
Cabrerets, Lauzès, St-Géry, Figeac, Livernon, Souillac, Castellane.	5 h. s.	6 h. 30 s.
Gourdon, Cahors.	5 h. 30 s.	6 h. 30 s.
Gramat, St-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	6 h. 00 s.	6 h. 30 s.
Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castellane, Cazals.	6 h. 30 s.	7 h. matin.
Libos n° 1, Castellane, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	6 h. 45 s.	7 h. 30 soir.
Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue.	2 h. 30 m.	7 h. matin.
Montauban, Caussade, Toulouse.	5 h. 30 s.	6 h. 30 s.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	7 h. 30 s.	7 h. matin.
	6 h. s.	6 h. 30 s.

Distribution rurale, 6 heures du matin.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 20 Septembre 1865.

### BULLETIN

On lit dans le *Moniteur*: « A la suite des incendies de l'Algérie vient d'être le théâtre, des enquêtes judiciaires ont été ordonnées dans les trois provinces, et les coupables, s'il y en a, n'échapperont pas aux peines sévères qu'ils ont pu encourir. Le Gouvernement se préoccupe en même temps des moyens de prévenir le retour de ces sinistres. »

Pendant que les puissances allemandes sont agitées par la question de la convention de Gastein, un mouvement dans le sens de la conciliation et d'une difficile concorde paraît se produire en Italie, entre Victor-Emmanuel et le saint-siège. Le gouvernement royal vient d'adresser aux évêques exilés l'invitation de rentrer dans leurs diocèses. En même temps, un député au parlement italien, M. Paul Boggio, s'est rendu dans les Etats romains, et, dès son arrivée, il a été reçu en audience par le Souverain-Pontife. On voit dans cette démarche l'indice d'un rapprochement nouveau et une sorte de continuation des négociations Vegezzi.

Les élections vont bientôt, d'ailleurs, faire connaître les sentiments des populations italiennes.

La *Gazette officielle* du royaume d'Italie vient de publier un décret qui dissout le parlement. Les électeurs sont convoqués pour le 22 octobre. Le nouveau parlement commencera sa session, le 15 novembre.

« Les opérations du recrutement dans les provinces romaines vont bien. Il sera inscrit plus de 4,000 engagés. Avec ce qui viendra de Suisse et du Tyrol, on arrivera à 12,000 hommes très suffisants, si, comme tout l'annonce, le gouvernement de Victor-Emmanuel est décidé à s'interdire à lui-même et à empêcher tout acte violent contre les provinces actuelles du Pape. »

Les négociations entre le Saint-Siège et le

Mexique se poursuivent sur le pied d'une bienveillance réciproque.

La police anglaise a fait des arrestations dans tous les quartiers de Dublin. Beaucoup de jeunes gens, employés dans de grands établissements de commerce sont compromis. Un des prévenus avait sur lui des documents envoyés d'Amérique.

Les arrestations s'élevaient déjà à 22.

Le *Times* a reçu de son correspondant de New-York les informations suivantes: Les meetings de Fenians continuent dans toutes les parties du Nord. On y recueille des sommes considérables qui sont envoyées en Irlande ou employées en achats d'armes.

Les avis d'Athènes, du 9, portent que le ministre de la guerre a donné sa démission. Le gouvernement grec a fait un emprunt de quelques millions à la banque ionienne.

Les avis de Rio Janeiro annoncent que la guerre contre le Paraguay n'avait amené aucun événement décisif. Florès s'avance à marches forcées pour rallier Canavan. L'Empereur du Brésil était à Cachoeira. Les Paraguayens se dirigeaient vers Uruguayana.

On a des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance.

La guerre entre l'Etat libre hollandais et les Bassutos continuait vigoureusement. Les troupes de l'Etat libre maintenaient l'offensive; elles avaient envahi le territoire des Bassutos, et menaçaient Chaba-Bosigo, capitale de ces derniers. Le bruit courait même que les Bassutos avaient abandonné cette place.

La Chine, comme cela lui est habituel, depuis nombre d'années, est encore en ce moment déchirée par des guerres intérieures.

Une insurrection formidable a vivement agité la province de Fo-Kien. D'après les dernières nouvelles, cette révolte vient heureusement de se terminer par la prise de Tchan-Chao, que les rebelles ont évacué pour se diriger vers le Kouang-Si. Ces derniers restes des Taipings vont probablement se réfugier dans les montagnes où se

forma autrefois leur grande insurrection. Les troupes impériales ont eu sur ce point un avantage décisif, mais les provinces du Tché-Kiang et du Kiang-Si ne semblent pas absolument tranquilles; du moins, les préparatifs militaires du vice-roi Si-Rhon-Tchang font-ils supposer qu'on redoute une nouvelle incursion de pillards.

Le gouvernement du Japon vient de donner une preuve de bon sens dont il faut lui savoir gré.

On écrit de Yeddo que, ne pouvant plus fabriquer une grande quantité d'itehibus suffisante pour les besoins journaliers du commerce, il a résolu d'adopter le système de monnayage suivi en France; il se propose même de faire venir de Paris les machines et l'outillage nécessaires pour battre la monnaie, ainsi que des agents capables de diriger cette opération.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

### Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

#### Angleterre

Londres, 18 septembre.

Le *Times* dit que le férianisme a pour but l'établissement d'une république en Irlande. Le *Times* engage le gouvernement à maintenir l'attitude énergique qu'il a prise vis-à-vis des Férianis.

Le *Morning-Post* défend les arrestations de Dublin, qui ont été faites, dit-il, dans l'intérêt de l'Irlande. Il dit que le peuple Irlandais est tranquille et qu'il approuve la conduite du gouvernement.

Le *Daily Telegraph* dit que les arrestations d'Irlande ont été ordonnées par le gouvernement sur la nouvelle, venue de Washington, que des agents irlandais étaient arrivés en Amérique pour enrôler les soldats fédéraux licenciés.

De nombreuses arrestations ont eu lieu à Cork. Une proclamation défend aux habitants du comté de Cork de garder des armes en leur possession. Dublin est tranquille.

#### Italie

Florence, 17 septembre.

Le roi est arrivé. On assure que Sa Majesté recevra demain le ministre d'Espagne, M. Ulloa.

Les élections communales, à Florence, sont presque entièrement favorables au parti libéral.

Florence, 18 septembre.

Le roi a reçu solennellement, ce matin, M. Ulloa, ministre d'Espagne, qui a remis à Sa Majesté ses lettres de créance.

Le ministre d'Espagne a dit: « Les anciennes alliances qui ont existé à diverses époques, entre les familles royales d'Espagne et de Savoie, et les intérêts communs des deux nations qui ont la même origine et les mêmes institutions politiques, sont un gage certain que la bonne entente, maintenant heureusement rétablie, se consolidera chaque jour davantage. »

Le roi a répondu: « Les anciennes alliances entre ma famille et la famille royale d'Espagne sont un souvenir historique qui nous est agréable et qui est un gage d'affection durable entre deux nations sœurs qui ont les mêmes institutions, les mêmes traditions séculaires d'amitié et les mêmes souvenirs glorieux. »

#### Hollande

La Haye, 18 septembre.

Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture des chambres. Le discours du roi constate que la Hollande est en relations amicales avec toutes les puissances étrangères, que la situation des colonies est favorable, que les finances sont prospères que l'amortissement continuera, et que des mesures sont prises pour arrêter l'épizootie qui sévit parmi les animaux de l'espèce bovine.

#### Prusse

Berlin, 17 septembre.

Un décret royal, en date d'hier, élève M. de Bismarck à la dignité de comte. Le président du conseil a reçu, à cette occasion, des félicitations nombreuses. Le roi lui a rendu visite. S. M. est partie aujourd'hui pour Mersburg, accompagnée du prince royal.

### Revue des Journaux

La *France* consacre un de ses articles à l'examen d'une brochure de Mme Deschamps, publiée il y a quelques jours, sous ce titre: *La France et l'Allemagne, situation de la Belgique*.

« La politique de notre temps, écrit à ce propos M. Cohen, n'est ni celle de la guerre ni celle des conquêtes; c'est celle de la paix, des grands intérêts économiques et moraux. Il ne s'agit plus aujourd'hui de s'emparer d'une fron-

gout parfait. La main d'une femme, et d'une femme artiste, pouvait seule avoir disposé avec cette grâce et cette négligence exquises les bouquets de roses du Bengale qui ornaient, en les cachant à demi sous leurs touffes relombantes, les vases de la cheminée. S'échappant des légères corbeilles suspendues aux fenêtres, de capricieuses guirlandes de verdure remplissaient l'espace entre deux grands rideaux de mousseline. Des dessins très-bien faits, des aquarelles d'un grand mérite dans des cadres sans valeur garnissaient les murs. Tout cela formait un tableau de la plus riante poésie, que ne dépareraient certes point les deux actrices en scène pour le moment.

Figurez-vous d'abord une femme de vingt-six à vingt-huit ans, de taille moyenne, les cheveux d'un noir de jais, les yeux noirs aussi et d'une extrême douceur, le teint pâle, mais d'une belle pâleur saine et fraîche, les traits allongés, calmes, bienveillants, le sourire doux comme le regard. Rien d'éclatant, rien qui frappe à première vue, mais une de ces physionomies où la bonté de l'âme et le contentement du cœur sont empreints.

Cette aimable personne, à la mise simple et soignée, est Amélie Charlet, femme d'un jeune avocat de Paris, et c'est chez elle que nous venons d'entrer.

Sa compagne avait l'air d'une enfant. A voir cette taille frêle, ce col effilé, ces mains fluettes, les contours indécis de ce candide visage, on lui eût donné quinze ans à peine. Elle en avait dix-huit et se nommait Blanche de Vignole. Elle était blonde, d'un joli blond soyeux et sans fadeur, et ses bou-

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 20 septembre 1865.

## RAYMOND D'ARMENTIÈRE

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

Suite du chapitre II.

Clotilde ne répondit rien; mais son œil perçant se fixa sur le duc avec une expression d'étonnement et de dédaigneuse pitié qui disait clairement:

« Et vous vous laissez faire, vous, un homme! »

Raymond la comprit, il poursuivit avec mélancolie:

« Ah! vous ne savez pas, mademoiselle, combien j'aime et je respecte ma mère, et combien elle en est digne! Depuis nombre d'années, elle caresse avec prédilection l'idée de m'unir à la fille unique de son unique sœur, morte très-jeune. Quand j'ai quitté la France, Blanche avait treize ans; c'était une petite fille chétive, timide et insignifiante. Elle en a maintenant dix-huit; on m'écrit qu'elle a beaucoup gagné

sous tous les rapports. Pouvais-je refuser au supplications de ma mère de venir l'embrasser elle-même et renouveler connaissance avec ma cousine, tout en restant libre de ne pas l'épouser s'il ne naissait point de sympathie entre nous? Et c'est un droit dont je compte bien user, car je sens dès aujourd'hui que je n'aimerais jamais M<sup>lle</sup> de Vignole. »

— En êtes-vous sûr? demanda Clotilde d'une voix tremblante; et de son œil jaillit un éclair éblouissant. « En êtes-vous sûr? » répéta-t-elle. « Avant de l'avoir revue? »

— Oui, Clotilde, j'en suis parfaitement sûr, répondit-il; et l'accent avec lequel il prononça son nom et le regard dont il l'enveloppa la firent tressaillir de la tête aux pieds. « Aime-t-on deux femmes à la fois? Clotilde, mon séjour à Mont-Dore aura décidé du bonheur ou du malheur de toute ma vie. »

Il s'interrompit, en arrêtant sur elle un coup d'œil interrogateur et suppliant. Elle chancelait sur son cheval, palpitante et retenant à grand-peine un cri de joie. Car elle tremblait encore d'avoir mal compris et de livrer trop tôt son propre secret. En cet instant, leurs compagnons, quittant le sommet du pic, redescendaient vers eux et leur lançaient, de loin, de folles plaisanteries sur leur tête-à-tête.

« Déjà! murmura Clotilde avec un soupir de regret. »

— Ils approchent, reprit M. d'Armentière d'une voix agitée. De grâce, Clotilde, un mot, pendant que nous sommes encore seuls. Devant Dieu et cette magnifique nature, voulez-vous échanger avec moi une promesse solennelle? M'acceptez-vous pour votre fiancé? Etes-vous résolue à braver tous les obstacles

pour devenir ma femme?

— Ainsi c'est bien vrai? Vous m'aimez? s'écria-t-elle passionnément.

— De toutes les forces de mon cœur, de toute la ferveur de mon âme.

— Eh bien, Raymond, je serai votre femme, en dépit de tout et de tous. »

Ce furent les dernières paroles qu'ils se dirent ce jour-là. De crainte d'attirer l'attention, ils ne cherchèrent plus à causer ensemble. L'excursion s'acheva au milieu de ces petits incidents qui troublent et égarent à la fois une promenade. Surpris par une de ces ondées si fréquentes dans ces montagnes, on se réfugia dans une cabane isolée pour se sécher tant bien que mal. Puis on revint à Mont-Dore, bien fatigués, mais riant. Clotilde seule prétextait un mal de tête pour être dispensée de prendre part à la conversation. Elle avait assez à faire d'écouter chanter dans son cœur et à ses oreilles ces deux mots magiques: « Duchesse d'Armentière! » Quant à Raymond, sa physionomie impassible ne laissait rien deviner de ce qui lui remplissait le cœur.

#### CHAPITRE III.

Un matin, deux dames causaient dans un petit salon, où rien n'était somptueux, mais où régnait un air d'aisance, de gaieté, de bien-être modeste et paisible à faire envie aux plus riches. Les meubles, en noyer, avaient un modèle fort simple, mais d'un

tière, il s'agit de les ouvrir et de les baisser toutes pour multiplier les échanges directs et des produits entre les hommes, pour pacifier le monde par la conciliation et la solidarité, pour substituer partout à la défiance qui divise les peuples, la confiance et l'intimité qui les unit.

On lit dans l'*Epoque*, sous la signature de M. Joseph Perrin :

« Il est une justice que tout le monde doit rendre aux Italiens et que, pour notre part, nous n'avons jamais cessé de leur rendre. S'ils ont parfois oublié un peu vite ce qu'ils devaient à la France, s'ils ont parfois traité légèrement les principes du droit public, naguère encore admis par toutes les nations civilisées, ils n'ont jamais manqué de finesse politique. S'ils ont mal accueilli, au premier moment, la convention du 15 septembre, c'est qu'elle les avait surpris et qu'ils n'avaient pas tout le temps de juger combien elle leur était favorable. Ils commettraient une bien grande maladresse, s'ils renouelaient, après un an écoulé, les tristes scènes qui ont eu lieu à Turin, après la signature de la convention et qui, si elles se comprenaient alors, n'auraient plus de sens aujourd'hui. »

Le *Monde* annonce, d'après les lettres de Florence, et sous la signature de M. Taconet, qu'un rapprochement serait à la veille de s'opérer entre le parti de l'ancien cabinet Mingetti-Peruzzi et le cabinet actuel, rapprochement qui s'opérerait par l'entremise de MM. Peruzzi et Sella. « Quoiqu'il en soit, on considère généralement le cabinet actuel comme un cabinet incomplet, et qui ne peut durer, tout au plus, que jusqu'à l'ouverture de la Chambre. »

On lit dans la même feuille, sous la signature de M. de la Rallaye :

« Tout Paris s'occupe en ce moment de la mésaventure des frères Davenport. Ces faux spiritistes ont été démasqués, et la séance annoncée avec tant de fracas s'est terminée au milieu des huées et des sifflets. Certains journaux s'emparent de ce fait, qui n'est pas nouveau dans les annales de la jonglerie, pour publier de longues tirades sur ou plutôt contre le merveilleux et le surnaturel. En vérité, c'est triompher à bon marché. Les frères Davenport n'ont pas annoncé qu'ils feraient des miracles, eussent-ils émis cette prétention, qu'on n'en saurait tirer cette conclusion que Dieu ne peut pas faire ou n'a pas fait de miracles. L'absurdité de ce raisonnement saute aux yeux. Parce que vous aurez été dupé une fois par un charlatan, renoncerez-vous à croire à l'intégrité de la science des médecins ? »

Pour extrait : A. LAYTOU.

### Correspondance.

Paris, le 19 septembre.

On s'est beaucoup préoccupé aujourd'hui à la Bourse et dans les cercles politiques, des évènements d'Irlande. Le gouvernement anglais, mettant, comme toujours, la question de salut public au-dessus des traditions et des obligations de la localité, fait un usage absolu de la force. Dans ces termes, il est bien impossible que le mouvement irlandais quelle qu'en soit l'inspiration aboutisse. Mais ce sont là des impressions, ce ne sont pas des solutions.

M. Drouyn de Lhuys, qui n'a point quitté les eaux de Grottoberg, a pu suivre personnellement l'information sur l'affaire Ott, la

cles opulentes flottaient librement sur ses délicates épaules. Ses traits, d'une rare finesse, ne présentaient pas la régularité classique; le front et les yeux occupaient trop de place dans cette mignonne figure. Mais quel front noble, pur, resplendissant! Et surtout quels yeux! Après les avoir regardés, on oubliait tout le reste. Ils étaient, dans leur état naturel du bleu mourant d'un beau ciel d'automne. Dans les moments — très-nombreux — où ils reflétaient une préoccupation, une souffrance, une concentration de la pensée, ils prenaient l'azur foncé des grands lacs. Mais ce que ni le pinceau ni la plume ne sauraient en rendre, c'est l'expression unique de ce regard profond et rêveur, presque toujours voilé d'une langueur secrète, mais qui s'anima à chaque mouvement de l'âme et lançait alors des éclairs, non pas éblouissants, mais pénétrants et doux. Elle souriait plus souvent des yeux que des lèvres et pourtant ses lèvres, de l'incarnat le plus tendre, savaient sourire avec une grâce infinie, quoiqu'un peu mélancolique. Sous sa peau transparente on voyait les veines courir, et ses joues se couvraient, à la plus légère émotion, au moindre effort, d'une rougeur vive et charmante aussitôt évanouie qu'apparue.

Mais j'aurais beau faire, écrire pages sur pages, entasser épithètes sur épithètes, épuiser le vocabulaire du portrait, je n'arriverais pas à vous dépeindre Blanche de Vignolle. Dépeint-on une âme? Et, chez elle, l'âme dominait au suprême degré; elle était toute pensée, tout sentiment. Sa beauté physique — très-réelle d'ailleurs — n'était que le reflet puissant et magique de la beauté morale. Son corps frêle, semblait le vase exigü, fragile et diaphane d'ou

ville de Bonn, se trouvant à quelque lieues seulement de la résidence thermale. Nous croyons savoir que l'ensemble des témoignages recueillis, atténué singulièrement les faits, et qu'il s'est agi, non point d'un meurtre prémédité ou non, mais d'une rixe dans laquelle il faut faire la plus large part à l'excitation des cerveaux juvéniles.

Plusieurs journaux reproduisent, d'après une correspondance de Londres, le texte d'une circulaire du comte Russell sur le traité de Gastein. Le document dont il s'agit est conçu dans des termes beaucoup plus amers que ceux attribués à la dépêche de M. Drouyn de Lhuys. Il y a lieu de n'en ressentir aucune surprise; ce sont les gens qui crient le plus qui frappent le moins.

On assure qu'une protestation collective a été adressée par plusieurs membres de la presse de Paris au journal le *Figaro*, qui a rapporté, d'après M. Derosne, le bruit qu'un certain nombre de journalistes, invités à la séance orageuse des frères Davenport, se seraient fait payer le prix de leurs places, bien qu'ils fussent entrés gratuitement. M. Derosne est allé lui-même au-devant de cette réclamation en déclarant, par une lettre explicite, qu'il n'a point entendu désigner les rédacteurs de journaux politiques ou littéraires. Ce serait donc alors le *Figaro* qui aurait inventé l'injure? On le croira difficilement. Nous verrons d'ailleurs après-demain, ce que M. de Villémessant dira.

On parle d'une enquête qui serait faite en ce moment dans toutes les administrations afin de réduire le nombre des employés, sauf à répartir plus convenablement ceux qui resteraient en fonctions et à indemniser les autres.

Pour extrait : A. LAYTOU.

### Chronique locale.

#### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Moniteur du 20 septembre.

Le général de division de Ladmirault est nommé sous-gouverneur de l'Algérie.

L'Empereur et l'Impératrice ont visité, lundi, à St-Jean-de-Luz, les travaux du pont de Socoa. Le maire et la population de cette ville ont témoigné à l'Empereur toute leur reconnaissance pour une entreprise destinée à relever cette ville de sa décadence.

LL. MM. sont rentrées à Biarritz dans la soirée.

#### Arrivée des restes mortels de Mgr Peschoud, dans le diocèse de Cahors.

Le 15 septembre, à neuf heures du soir, le cercueil contenant les débris mortels de Mgr Peschoud a été reçu avec des marques touchantes d'affliction et de respect, par le clergé et les habitants de Puy-l'Evêque.

La population tout entière s'était transportée sur la route impériale; elle a spontanément accompagné, dans le plus grand silence, à l'église, où il a été déposé pendant trois heures, le corps de ce bien aimé prélat. L'absoute a été solennellement faite par M. le supérieur du Séminaire, qui, après avoir assisté Monseigneur à ses derniers moments, a pieusement ramené ses restes de Vichy jusqu'au palais épiscopal. M. le curé de Puy-l'Evêque, vivement ému de cette grande perte, s'était pressé d'aller à leur rencontre à la station du chemin de fer. Après ces douloureuses manifestations, le convoi funèbre a repris sa marche nocturne jusqu'à Cahors.

La ville de Puy-l'Evêque, pour laquelle

s'échappe le parfum d'une liqueur précieuse. C'est la liqueur qui fait le prix du vase. Aux heures où l'imagination, cette fée, l'emporte dans les régions les plus pures du rêve, l'artiste conçoit des figures pleines de poésie qui le ravissent d'abord, et puis le désespèrent par l'impuissance où il est de les reproduire. Blanche était une de ces figures idéales. « On lui cherche des ailes, » disait une sémillante brune qui l'avait vu au bal dans un nuage de tulle blanc. « On croit à toute minute qu'elle va s'envoler auprès des anges. » Aussi ne dirons-nous pas de sa beauté qu'elle était atrayante, enchanteresse, adorable. Non, nous dirons simplement qu'elle était touchante. On éprouvait, à la contempler, un attendrissement involontaire, comme si l'on sentait que cette créature presque aérienne n'était pas faite pour ce monde et n'y serait pas heureuse.

Elle marchait avec la légèreté d'un oiseau, elle parlait d'une voix un peu faible, mais claire et mélodieuse. Tous ses mouvements avaient une harmonie indicible. Et en ce moment, la tête appuyée sur l'épaule d'Amélie, ses yeux cherchant avec une confiance caressante les yeux de Mme Charlet, on l'eût prise pour une enfant avouant à sa sœur aînée le premier secret de son cœur.

Et c'était bien un peu cela. Amélie pouvait être regardée comme la sœur de Blanche. Sa mère avait été la gouvernante de Mme de Vignolle, privée fort jeune de la sienne. Au moment où elle commença cette éducation, Mme Thénier venait de rester veuve et seule au monde avec sa fille. Elle ne consentit à se placer qu'à la condition de n'être pas séparée de cette enfant. Le comte de Vignolle y souscrivit avec

Mgr Peschoud manifestait une affection toute particulière, a tenu à honneur de rendre, la première, ce suprême témoignage à ses éminentes qualités, à sa vénérable mémoire. Expression des regrets de la contrée tout entière et d'un sentiment de reconnaissance personnelle, la pièce de vers suivante sera lue avec sympathie sous ce double rapport. Nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes à cette nouvelle improvisation, cette fois bien attristée, de l'auteur des *Voix natales*, ouvrage dont nous aurons bientôt l'occasion de rendre compte.

### REDEUNTI!

#### A LA MÉMOIRE DE MONSIEUR PESCHOD

ÉVÊQUE DE CAHORS

Naguère, dans l'antique et grave cathédrale  
La foule curieuse à longs flots se pressait;  
Précédé de la croix bannière épiscopale,  
Un pontife nouveau, brillant d'or, s'avancait.

Il bénissait les rangs groupés sur son passage  
Du peuple, des croyants de la vieille cité,  
Et de nos grands prélats sous son radieux visage  
Réflétait la noblesse et la sérénité.

Dans ses yeux rayonnait l'éclair de la science,  
Et la vie abondait en généreux élans  
Dans son âme et sa voix, vibrantes d'éloquence;  
La chaire était son trône, évêque en cheveux blancs.

Faite de longs travaux, sa précoce vieillesse  
De l'esprit n'avait point usé chez lui l'ardeur.  
Il prodigua trente ans aux cœurs de la jeunesse  
Bien des fruits fécondés par sa mâle sueur.

Et le Maître naguère au Père faisait place,  
Au Pasteur vénéré d'un plus vaste troupeau...  
Mais déjà de ses pas la fugitive trace  
Se déroba à nos yeux dans l'ombre du tombeau!

A son apostolat vingt mois ont dû suffire;  
Une lente agonie a brisé son essor.  
Dieu qui nous l'envoya soudain nous le retire,  
Redemandant pour lui ce précieux trésor.

Dieu n'a fait que montrer au sein de sa justice  
Cet élu de sa droite, entre tous écouté,  
Interprète sacré de la loi de justice,  
Pour devise n'ayant que PAIX ET VÉRITÉ (1).

Nous l'avions salué, par des accents de joie,  
Comme un chef, comme un guide à nous, obscurs  
Et voilà qu'affaîssi des sa nouvelle voie,  
Il tombe loin de nous sans gloire et sans combats!

La froide mort éteint cette flamme intrépide  
Qu'il puisait dans le temple et portait au dehors.  
Nos champs ne verront plus ce voyageur avide  
Se hâter, épuisé de trances et d'efforts!

Nous ne l'entendrons plus de sa parole austère  
Graver en traits concis le vrai, l'amour du bien  
Dans tous les cœurs; — pour tous remplir son ministère  
De vertu, de salut, ce pontife chrétien!

Nous ne le verrons plus si franchement sourire  
Aux enfants, — et passer, la main, le cœur ouverts,  
Comme ceux de Jésus, à tout ce qui soupire,  
Comme lui, doux au faible et bon même au pervers!

Nous ne le verrons plus élever sa main blanche  
Pour attirer sur nous tous les présents de Dieu!  
Voilà qu'il nous revient cloué sous une planche,  
Sans voix, sans mouvement, sans même un mot

[d'adieu!]

Et son retour s'opère au milieu des ténèbres,  
Au milieu des sanglots de son Eglise en deuil.  
De nos clochers épars sortent les glas funèbres  
Accompagnant de nuit la marche du cercueil....

Dans ce cercueil il reste à peine l'apparence  
De ce que fut un corps,.... en proie aux vers bientôt!  
Mais les larmes d'un peuple et la sainte Espérance  
Suivent l'âme immortelle et l'escortent là haut.

Dans l'ombre aussi le suit, en gardant sa mémoire,  
La Muse qu'il aimait d'entendre sur ses pas,  
Et le chantre inconnu qui proclama sa gloire,  
Dans son affliction ne lui manquera pas!

(1) *Veritatem tantum et pacem*, exergue si bien appropriée sur les armes de Mgr. Peschoud au double besoin de notre temps!

joie, heureux de donner à sa petite Blanche une compagnie de jeux et d'études qui égaierait pour elle la solitude de leur vieux château. Amélie fut pour Blanche une véritable *petite maman*. Plus tard, quand Mme Thénier eut suivi la comtesse dans la tombe, Amélie acheva la tâche ébauchée par sa mère. Elle ne quitta leur élève que pour épouser, à vingt-quatre ans, Etienne Charlet, jeune avocat d'un grand mérite, camarade de collège et ami intime de Raymond d'Armentière.

Le comte et sa fille passaient l'hiver à Paris et le reste de l'année à Vignolle. Pendant leur séjour à Paris, Amélie, avant son mariage, suivait assidûment cours de dessin et de peinture donné par une dame alors en grande réputation. Amélie avait pour cet art un goût prononcé et des dispositions remarquables. Une de ses grandes jouissances était de rendre à Blanche, dans les longs jours d'été, sous les beaux ombrages de Vignolle, les leçons qu'elle-même avait reçues l'hiver. Blanche s'efforçait de la suivre de loin et acquérait un assez joli talent d'amateur. A ce cours en vogue, auquel assistaient nombre de jeunes personnes du meilleur monde parisien, Mme Thénier avait fait la connaissance de M<sup>lle</sup> Erneville, comme elle, dessinatrice passionnée, mais plus jeune et plus novice. Clotilde rendait un hommage sincère à la supériorité d'Amélie. Soit caprice, soit qu'en réalité l'élève eût dépassé la maîtresse — ces choses-là se voient à tous moments, — notre belle héritière se dégoûta du cours et demanda comme une faveur des leçons particulières à M<sup>lle</sup> Thénier, devenue Mme Charlet. Deux fois par semaine, Clotilde venait travailler quelques heures sous la direction

Père, sur ton tombeau la Muse et la Prière,  
Plus fortes que l'oubli, tout à tour veilleront  
Et ne laisseront pas s'éteindre la lumière  
Qui, dans un court espace, a brillé sur ton front.

Ton Eglise avait cru pour de longs jours inscrire  
Sur son vélin ton nom, d'avance glorieux.  
Père, consolons-nous en te voyant reluire.  
Plus glorieux encor, au livre d'or des cieux!...

CHARLES DELONCLE.

16 septembre au soir.

#### A Monsieur Laylou, Directeur du Journal du Lot.

Monsieur,

Vous m'avez prié de vous donner un compte-rendu des obsèques religieuses de Monseigneur l'Evêque, et de son oraison funèbre. Sous l'empire d'une pénible émotion, j'ai rédigé, hier au soir, quelques pages, que je vous envoie. — Je les ai écrites dans l'intérêt de la Religion, et pour rendre à la mémoire de notre regretté Pontife un suprême et douloureux hommage.

Agréez, Monsieur, mes respectueux sentiments,

A. GUILHOT.

Le 20 septembre 1865.

#### FUNÉRAILLES DE M<sup>GR</sup> PESCHOD,

Evêque de Cahors.

(19 septembre 1865.)

Depuis huit jours, le Diocèse de Cahors est en deuil, pour pleurer la perte de son premier pasteur, de ce sublime et vénéré Pontife, qui s'était en si peu de temps, élevé si haut, dans l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient su apprécier et comprendre ses brillantes qualités et ses vertus apostoliques. Lorsque se répandit comme un coup de foudre, cette terrible et lugubre nouvelle « Monseigneur se meurt! Monseigneur est mort! » un immense cri de regret et de douleur se propagea d'une paroisse à l'autre et retentit dans tous les cœurs. Cette mort si soudaine et si inattendue, qui a ravi à son troupeau bien-aimé ce véritable apôtre de la charité, a consterné tout à la fois le clergé et les fidèles du Diocèse de Cahors.

Les restes mortels de Monseigneur Peschoud, arrivés à Cahors, le 16 septembre au matin, ont été exposés, pendant trois jours, dans une chapelle ardente de l'Evêché. C'est là que de nombreux visiteurs sont allés avec empressement verser des larmes avec des prières, pour rendre à ce Pontife selon le cœur de Dieu un pieux et suprême devoir.

Au jour fixé pour les funérailles, une foule immense est accourue. Les membres du clergé sont venus très-nombreux des divers points du Diocèse former un éloquent et majestueux cortège aux restes mortels de leur bien-aimé et regretté Pasteur. Quatre Pontifes y assistaient : Mgr Lyonnet, archevêque métropolitain d'Albi; Mgr Delalle, évêque de Rodez; Mgr Bonamie, archevêque de Calcédoine et Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe). Mgr. l'évêque de Perpignan était représenté par M. l'abbé Metzger, curé de la Cathédrale et vicaire-général.

A neuf heures, les sons lugubres des cloches de la Cathédrale, les détonations retentissantes du canon et les roulements tristement prolongés des tambours ont annoncé le départ du cortège funèbre, dont le défilé a commencé à l'extrémité de la rue de l'Evêché, en face du nouveau Palais de justice. La marche de la pro-

d'Amélie. En dessinant, on causait. La conversation de la jeune femme, simple, sensée et pourtant vive, toute différente du frivole babillage des salons, plaisait à Clotilde par cette différence même. La nouveauté à bien de l'attrait pour les personnes rassasiées de plaisirs! Et puis, Amélie était un de ces êtres sympathiques qu'il suffit de connaître un peu pour les aimer beaucoup. Avec son caractère enthousiaste, Clotilde se prit d'une belle passion pour ce jeune ménage si heureux et si digne de l'être. Elle recommanda chaleureusement Etienne Charlet à M. Erneville, qui avait sans cesse besoin, dans ses grandes affaires, des conseils d'un avocat. Nous savons qu'elle exerçait beaucoup d'empire sur son père. Cependant — il faut le dire à la louange du tact et de la prudence du capitaliste — il ne confia d'intérêts de quelque importance à Etienne qu'après l'avoir mis à l'épreuve et s'être assuré de ses capacités.

D'autre part, grâce à la vieille amitié de Raymond pour lui, à celle de Blanche et du comte pour sa femme, les familles d'Armentière et de Vignolle l'avaient chargé de leurs affaires. Tout cela le possédait et lui rapportait à la fois honneur et profit. Du reste, c'était justice. Caractère consciencieux, intelligence vaste et brillante, nature énergique et laborieuse, il avait été mûr de bonne heure, et la place distinguée qu'il occupait, avant l'âge de trente ans, dans le jeune barreau de Paris, n'était certes pas usurpée.

Nous ferons bientôt sa connaissance. Pour le moment, allons écouter l'entretien des deux amis dans le petit salon vert.

(La suite au prochain numéro.)

cession était ouverte par les gendarmes et les sapeurs-pompiers de la ville. Les élèves des divers orphelins de Cahors défilaient après eux, à la tête du convoi. A leur suite, marchaient les confréries, et les associations de filles et de femmes, avec leurs bannières distinctes. Venaient ensuite les religieuses des différents ordres établis à Cahors; elles étaient suivies des sociétés et des congrégations d'hommes.

La garnison tout entière, formant la haie sur la plus grande partie du parcours, s'avancait tristement, le fusil incliné vers la terre, et contenait la foule silencieuse et recueillie, qui stationnait partout sur les boulevards et dans les rues. Les membres du clergé, en habit de chœur, marchaient à la suite et précédaient le cercueil, près duquel se tenaient MM. les chanoines et NN. SS. les Evêques, assistés de MM. Derrupé, Blavier et Martin, vicaires généraux capitulaires, chargés de l'administration diocésaine, pendant la vacance du siège.

Le cercueil couvert et surmonté des insignes pontificaux était porté par une douzaine de prêtres. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Bessières, maire de Cahors, M. Dardenne, président du tribunal civil, M. Cangardel, président du tribunal de commerce et M. le Colonel de gendarmerie. MM. les représentants des autorités civiles et militaires et des diverses administrations, en costume officiel, et les principales notabilités de la ville, fermaient la marche du cortège. Le deuil était conduit par M. de Pebeyre, préfet de Lot, et M. le comte Joachim Murat, notre député.

Au moment où le cortège a passé devant l'Hôtel de la Préfecture, un poste de 10 hommes qui avait été spécialement demandé pour cette circonstance par M. le Préfet, a rendu les honneurs militaires aux restes du vénéré Prélat.

A neuf heures et demie, cette imposante assistance avait pris place dans la vaste enceinte de la Cathédrale, dont la nef et le chœur étaient tendus de draperies funèbres. Un grand nombre d'autres personnes ont pu prendre place dans le pourtour du chœur, dans les tribunes et dans les galeries supérieures. Le Saint Sacrifice a été solennellement célébré par Mgr l'Archevêque d'Albi, assisté de NN. SS. les Evêques présents, de MM. les Vicaires-Généraux-Capitulaires et de MM. les Chanoines.

Après l'Office divin, Mgr Delalle, Evêque de Rodez, s'est montré dans la Chaire Sacrée. A l'apparition de cet Apôtre de J.-C., qui allait porter la parole devant le cercueil du Pontife si justement regretté, un frappant et religieux silence s'est fait au sein de cette foule d'assistants, déjà profondément émue par la douleur et le navrant spectacle de cette lugubre cérémonie. Pendant trois-quarts d'heure, l'orateur a tenu son auditoire sous l'empire tristement éloquent de l'Oraison funèbre qu'il a prononcée. Sa parole a été grave, majestueuse et solennelle. Son geste, son accent, les sentiments et les pensées qu'il a exprimés dans cette rapide et touchante improvisation, ont fait hautement éclater les émotions de son âme, pour les communiquer aux assistants.

Nous avons recueilli la plus grande partie de son discours. Nous en reproduisons ici en substance les traits les plus frappants.

L'orateur s'est inspiré de ces frappantes paroles des textes sacrés : *O altitudo divinarum sapientiarum et scientiarum Dei!... Quam incomprehensibilia sunt judicia tua!* O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu!... Que vos jugements, ô mon Dieu! sont incompréhensibles!...

Où, les jugements de Dieu sont incompréhensibles, s'est écrié l'orateur. Partout nous rencontrons des abîmes insondables. Si nous portons nos regards vers les cieux, nous y trouvons des abîmes d'immensité, à la vue de ces mondes majestueux que l'intelligence de l'homme ne peut embrasser. Si nous inclinons nos regards vers la terre, nous y voyons des abîmes de petitesse et de grandeur. Partout ce sont des mondes innombrables, visibles ou invisibles à l'œil de l'homme. Partout des abîmes et des mystères, partout les profondeurs impénétrables des jugements de Dieu. *O Altitudo!*...

Et nous-mêmes ne sommes-nous pas un abîme insondable, dont la raison ne saurait mesurer la profondeur, et dont la religion seule peut nous rendre compte?

Nous rencontrons de temps en temps dans la vie, des événements qui nous étonnent, nous bouleversent, nous transportent, nous consternent. Un de ces événements extraordinaires, qui se perdent dans les abîmes impénétrables des jugements de Dieu, nous réunit autour de ce cercueil, qui contient les restes mortels de l'illustre et Révérendissime Mgr Joseph-François-Clet Peschoud, évêque de Cahors.

Nous ne pouvons, ô mon Dieu, continuer le Pontife, vous demander raison de ce que vous faites; car vos pensées, vos sentiments et vos jugements ne sont pas conformes à ceux des hommes.

Au milieu de cet immense douleur qui nous oppresse, il semble qu'il faudrait, en ce jour, garder le silence. Lorsque a retenti, comme un coup de foudre, la fatale nouvelle de la mort de Monseigneur, la consternation s'est étendue sur la ville et sur le Diocèse; et cette grande affliction est son plus éloquent panegyrique. Mais il nous faut cependant, pour remplir notre devoir, parler de la vie du Pontife que nous pleurons, et entrer dans les considérations que la Religion nous suggère. Les paroles que nous allons

échapper naturellement et sans préparation seront une œuvre de piété filiale. L'indulgence et l'affliction des auditeurs suppléeront ici à l'insuffisance des paroles.

Après ces considérations générales, l'orateur sacré aborde la vie de Mgr Peschoud, et c'est par les actes de celui qui n'est plus qu'il va faire son éloge et faire ressortir son mérite. Traçons ici l'esquisse rapide et fidèle de ce touchant récit.

Joseph-François-Clet Peschoud, naquit à St-Claude, département du Jura, le 29 janvier 1805. Il reçut le jour au sein d'une de ces familles patriarcales, où s'étaient conservées la foi, la pureté des mœurs, et le respect le plus profond pour la Religion et pour ses ministres. Sa pieuse mère fut une femme vraiment forte, selon l'expression des livres saints, une femme admirable par l'ardeur de sa charité et de son dévouement. Au temps de cette terrible révolution du dernier siècle, qui persécuta si cruellement notre Religion sainte, elle déploya un courage héroïque. Placée entre la France et la Suisse, elle se donna pour mission de protéger et de recueillir les prêtres voués à la mort ou à l'exil; elle leur facilitait le passage à l'étranger, pour les soustraire à la persécution. Toujours dévouée à des œuvres de charité, elle attendit patiemment les jours favorables que l'épée flamboyante du jeune vainqueur des Pyramides devait ramener en France, en relevant les autels et en rappelant les ministres de Dieu.

Elevé par cette sainte femme, le jeune Peschoud fut initié de bonne heure à l'amour de cette Religion divine, dont il devait être plus tard un si digne apôtre. Il parcourut le cercle des études classiques avec tant de rapidité, d'éclat et de succès, qu'à l'âge de seize ans, il put entrer au Grand Séminaire et suivre les cours de théologie. Le jeune lévite se montra toujours un élève modèle par ses talents, ses progrès et ses vertus. Il arriva à la vie sacerdotale, et entraîné par l'élan de sa ferveur, il veut entrer dans la vie religieuse; mais les larmes de sa pieuse mère le retiennent. Appelé à l'éducation des élèves du Sanctuaire, il remplit successivement les fonctions de professeur de troisième et de professeur de philosophie: il y déploie son habileté et son dévouement pour la jeunesse.

Mais voilà que des événements inattendus arrivent. La Révolution de 1830 éclate. On a des craintes et des pressentiments sinistres, au sujet de la Religion. L'abbé Peschoud quitte l'enseignement, il devient curé de campagne, pour aller prêcher l'Evangile au milieu des montagnes du Jura. Son zèle et son ardeur évangéliques ne peuvent le contenir dans sa paroisse. Il remplit en même temps les fonctions pastorales dans plusieurs paroisses voisines.

L'œil vigilant de l'autorité diocésaine l'appelle bientôt à une cure plus importante. Dans ce nouveau poste, son dévouement ne fait que grandir et s'étendre. Le curé de Salins se montre le modèle des pasteurs.

Le Collège de Salins était tombé en décadence. On invite l'abbé Peschoud à se mettre à sa tête, pour le relever. Il voit dans ces fonctions une œuvre de charité; il les accepte; car son cœur c'est le dévouement. Sous son habile direction, le collège se relève et devient florissant. Après cinq ans de succès, il est obligé de le quitter, pour rétablir sa santé, altérée par ses nombreux travaux.

Monseigneur Cart, évêque de Nîmes, juste appréciateur de M. l'abbé Peschoud, son compatriote, l'attire auprès de lui: il lui fait accepter les fonctions d'aumônier au collège de Nîmes. Le climat trop chaud de ce pays ne convenait pas à sa santé; il ne garde qu'une année ce nouveau poste. Il se rend à Paris, où résidait son père; il y remplit pendant quelque temps les fonctions de vicaire.

C'est de Paris que l'abbé Peschoud est appelé à la direction du collège libre de Pont-Levoy. Il s'y dévoue, pendant treize ans. L'œuvre de l'éducation de la jeunesse lui paraissait sublime. L'instruction seule fait des savants, quelquefois même des ignorants de ceux qui ont l'orgueil de la science et qui savent peu de chose. Il faut à la fois donner à la jeunesse l'instruction et l'éducation, former l'esprit à la science et le cœur à la vertu. Les hommes auraient beau être savants; si leur cœur n'était pas bon, ils seraient des savants plus ou moins dangereux. L'éducation de la jeunesse, ajoutée à l'instruction, est une œuvre sacrée; c'est un second sacerdoce. Voilà l'œuvre éminente à laquelle se consacra l'abbé Peschoud. Il y réussit admirablement et il éleva très-haut la réputation du collège de Pont-Levoy. Il gagna les cœurs des élèves et des parents, il conquit l'estime universelle.

Après treize ans de dévouement à l'éducation de la jeunesse, sa santé fut ébranlée; il abandonna son cher collège. Pour trouver quelque repos et recouvrer de nouvelles forces, il va faire un voyage en Italie et visiter la capitale du monde Chrétien. Heureux qui peut faire ce voyage et séjourner dans la ville éternelle! Heureux qui peut respirer cette atmosphère si pleine de foi et de piété! Heureux qui peut aller contempler la puissance de l'Eglise et du Pontife Suprême de J.-C. L'abbé Peschoud rapporta de ce voyage une heureuse impression, qui ne s'effaça jamais de son cœur. Son attachement et son dévouement pour l'Eglise étaient devenus beaucoup plus purs et plus ardents depuis qu'il l'avait contemplée face à face dans la grande cité du Christianisme. Il est alors agité de nouveau par le désir d'entrer en religion. Il prie, il réfléchit, il consulte. Le Directeur de sa conscience le détourne de son projet: il lui dit qu'ayant fait beaucoup de bien dans le monde, il devait y rester, pour s'y dévouer à la Religion, dans les divers postes où l'appellerait la Providence. Ce fut une sentence providentielle, pour le préparer à l'épiscopat.

Il rentre dans son Diocèse et se met à la disposition de son évêque. Il accepte modestement et avec dévouement la première fonction qu'on veut bien lui confier; Mgr Mabile, évêque de St-Claude, devenu plus tard évêque de Versailles, lui donne bientôt un poste élevé; il le nomme chanoine de sa Cathédrale et le charge de la haute surveillance des écoles ecclésiastiques, du Diocèse. Mgr Fillion, successeur de ce Prélat, appelle M. l'abbé Peschoud aux fonctions de vicaire-général. Il les remplit avec distinction et dévouement. Pour tous ces postes éminents, l'opinion publique avait toujours devancé le choix des supérieurs.

Dans la 2<sup>e</sup> partie de son discours, Mgr l'Evêque de Rodez esquisse à grands traits la carrière épiscopale de Mgr Peschoud.

En 1863, l'Evêché de Cahors devient vacant, par la mort de Mgr Bardou, d'heureuse et sainte mémoire. M. l'abbé Peschoud est nommé évêque de Cahors. C'est la dernière et la plus belle phase de son existence. Comme on s'arrête devant un monument majestueux, pour le contempler en face, il faut ici s'arrêter un moment en présence de la dignité épiscopale à laquelle il est élevé.

Demandons-nous: Qu'est-ce qu'un évêque? — Qu'est-ce que l'Eglise? — Qu'est-ce que Jésus-Christ? Ce sont là trois questions suprêmes, qui se tiennent et s'enchaînent et ne peuvent être séparées.

Qu'est-ce que Jésus-Christ? Il est le fils de Dieu, le Verbe incarné, le chef de l'Eglise, Dieu et homme tout ensemble. Voilà la définition donnée par l'Evangile, par tous les Docteurs, par tous les siècles. Il est le Dieu tout-puissant et éternel, l'ordonnateur du monde, celui devant lequel il faut se courber et à qui nous devons obéir. Il est le rédempteur et le réparateur de la nature humaine. Il est notre médiateur, notre docteur, notre modèle. C'est à lui que se rattachent les destinées de l'humanité tout entière. Il ne faut pas admettre un J.-C. romantique et romanesque, comme voudraient le faire quelques sectaires et quelques philosophes. Jésus-Christ est Dieu: ses miracles éclatants et incontestables, sa doctrine divine et ses triomphes merveilleux, depuis dix-huit siècles, le proclament assez haut.

Pour perpétuer sa doctrine, pour remplir sa mission divine, J.-C. a établi son Eglise. Pour en jeter les fondements dans le monde, il choisit quelques pauvres pêcheurs, ignorants et grossiers. Puis tout-à-coup il les transforme, il en fait des Docteurs et des héros du christianisme, qui versent leur sang pour attester la divinité de la religion qu'ils enseignent. Ce qui paraissait une folie aux yeux des hommes devient le rellet de la sagesse et de la splendeur de Dieu. Toutes les puissances infernales se déchangent contre l'Eglise, et l'Eglise survit à toutes les persécutions et s'élève toujours triomphante au-dessus des nations.

Pour gouverner l'Eglise, Jésus-Christ a établi les Apôtres et les Evêques, successeurs des Apôtres, maintenant toujours le Sacerdoce catholique au-dessus des peuples et des siècles, faisant toujours éclater la divinité du Christianisme et répandant les bienfaits intarissables de la charité évangélique. La puissance et la bienfaisance de J.-C. sont infusées dans les Apôtres et dans leurs successeurs de siècle en siècle. Les Evêques portent en eux quelque chose de la vertu céleste de J.-C. S'il y avait ici, dans cette enceinte, quelques ennemis de la divinité du Christianisme, qu'ils sachent que Jésus-Christ et son sacerdoce sont éternels. Ils présideront d'âge en âge à la marche et aux destinées des nations, et l'Episcopat poursuivra toujours sa mission de paix et de charité.

Et maintenant jugeons Mgr Peschoud comme évêque. At-il été à la hauteur de sa mission? Vous ne l'avez pas vu longtemps à l'œuvre, chrétiens du Diocèse de Cahors. La Providence, dans ses desseins impénétrables, vous l'a ravi bien vite. Mais vous l'avez assez connu, pour apprécier ses qualités et ses vertus apostoliques, pour l'admirer, l'estimer et l'aimer.

Mgr Peschoud s'est mis avec ardeur à la tête de toutes les saintes œuvres de son prédécesseur et les a dignement continuées. Son cœur d'apôtre avait médité et projeté de nouvelles œuvres de dévouement et de piété, que le Ciel ne devait pas lui permettre de réaliser. Son zèle pour la prospérité des communautés religieuses était admirable. Sa main bienfaisante était toujours ouverte pour les œuvres de charité, sa générosité éclatait en toute occasion.

L'Evêque est l'ambassadeur de Dieu au milieu des peuples, pour répandre les bienfaits du Ciel. Aussi, en arrivant dans son Diocèse, Mgr Peschoud s'y consacra tout entier avec le dévouement héroïque d'un véritable apôtre de J.-C. Il s'occupa de son troupeau pour le spirituel et le temporel; il était à la fois l'homme de Dieu et l'homme du peuple.

Mais c'est surtout sa charité évangélique pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qui dirigeait sa conduite et alimentait son dévouement. C'était là sa grande et céleste mission, sa mission d'apôtre de J.-C. Mgr Peschoud, brûlait d'ardeur de connaître son troupeau bien-aimé, de visiter et d'évangéliser toutes les paroisses de son vaste Diocèse. Déjà il avait parcouru toutes les paroisses de l'arrondissement de Cahors et de l'arrondissement de Figeac, et quelques unes de celui de Gourdon. Dans ses tournées pastorales, il avait supporté des fatigues extraordinaires, qui étaient au-dessus de sa santé et de ses forces. La charité et le dévouement apostolique rendent l'homme saintement imprudent. A la suite des dernières visites pastorales, sa santé se trouva tout à coup compromise; ses forces physiques étaient épuisées.

Il alla passer quelques jours à Rocamadour, dans ce sanctuaire vénéré qui lui était si cher, où il avait reçu, le jour de son sacre, la douce effusion de l'Esprit-Saint. C'est là qu'il voulut aller se recueillir et prier, aux pieds des autels de Marie. C'est de là qu'il partit, pour aller essayer de relever sa santé; mais le mal avait fait des progrès alarmants. Le Pontife était déjà frappé à mort. Envoyé aux eaux de Vichy, il y rend avec docilité, pour obéir aux ordres des médecins. Le mal était trop avancé, pour être vaincu par les remèdes. Dans ses derniers jours, au milieu de ses cruelles souffrances, son calme et sa résignation à la providence ont été admirables. A ses suprêmes moments, ses pensées et ses sentiments se portaient toujours sur son cher Diocèse, et trois fois il leva ses mains défaillantes pour le bénir!...

Et maintenant, nos très-chers frères, —ajoute l'orateur sacré, en terminant son oraison funèbre, —quelque soient vos regrets, il ne faut pas vous laisser aller à une trop vive douleur. Il faut espérer en Dieu, et attendre de sa bonté paternelle qu'il vous donne un Pontife nouveau, digne d'obéir aux ordres des médécins. Le mal était trop avancé, pour être vaincu par les remèdes. Dans ses derniers jours, au milieu de ses cruelles souffrances, son calme et sa résignation à la providence ont été admirables. A ses suprêmes moments, ses pensées et ses sentiments se portaient toujours sur son cher Diocèse, et trois fois il leva ses mains défaillantes pour le bénir!...

Comme nous l'apprennent les paroles de la sagesse, on ne saurait rien concevoir de plus rayonnant, de plus magnifique, de plus digne d'envie, que les âmes des justes, parvenues à la félicité céleste. *Justorum anime in manu Dei sunt... Visi sunt oculis insipientium mori, illi autem sunt in pace...*

Suivons donc le pasteur de J.-C. dans la voie sainte qu'il nous a tracée. Pratiquons les vertus chrétiennes, dont il nous a donné de si beaux exemples. Soyons les maximes du siècle. Sachons supporter avec courage les afflictions et les épreuves de la terre.

La vie humaine est un mystérieux abîme et une énigme, qui ne peut être expliquée que par la Religion et l'espérance du Ciel. Sachons donc tendre toujours vers Dieu par nos aspirations et par la dignité de notre vie. Travaillons sans cesse à épurer nos âmes, pour les rendre dignes de la vie éternelle. Puisse nous y parvenir, un jour, avec ce vénéré Pontife, que le Ciel nous a repris, afin de chanter avec les saints le triomphe de la vertu, le grand triomphe de la paix et de la charité.

Ce discours, dont nous venons de présenter la substance et l'esquisse, a été religieusement écouté. Il a produit sur l'auditoire ému une vive et profonde impression.

Le service funèbre a été repris aussitôt, et l'on a commencé, autour du cercueil, les cérémonies et les prières de l'absoute, qui sont longues et touchantes pour la sépulture des Evêques. D'après les prescriptions de la liturgie, N.N. S.S. les Evêques présents et MM. les Vicaires généraux ont dû y prendre part.

Lorsque les derniers chants funèbres se sont fait entendre, les roulements des tambours ont donné à la trompe de ligne le signal du départ. La grande foule des assistants s'est retirée silencieuse et recueillie. Et la tristesse, qui se peignait sur tous les visages, proclamait éloquentement qu'une vive et profonde douleur avait frappé les cœurs.

Adolphe GUILLOU.

Les assises du département du Lot, pour le quatrième trimestre de 1865, s'ouvriront à Cahors, le lundi 6 novembre 1865, à huit heures du matin, sous la présidence de M. Tropamer, conseiller en la Cour d'Agen, assisté de MM. Depèyre et Dupuy, juges au Tribunal de première instance de Cahors.

Ces jours derniers, un enfant de 7 ans, le jeune Peyrilhes, s'amusa sur le parapet de l'embranchement qui relie le faubourg Labarre à la route de Larroque. Il glissa, et alla tomber sur la route inférieure, la tête frappa le sol la première. L'enfant privé de ses sens, fut transporté à la pharmacie Bergerol où il reçut les premiers soins. Le docteur Clary fils, mandé aussitôt constata plusieurs contusions et plaies contuses à la tête, ainsi qu'une large blessure au dessus de l'œil droit. Malgré la gravité des blessures, M. Clary a donné bon espoir pour la guérison.

Dans la soirée du 14 septembre courant, le feu a pris à une grange, appartenant au sieur Couderc, du village de Présignac. On évalue la perte à 800 francs. La grange était assurée à la Nationale.

La foire d'Assier a été belle: 200 paires de bœufs ou de vaches, 2,000 moutons ou brebis ont été amenés en foire.

Les transactions ont été nombreuses elles se sont élevées de 40 à 50,000 francs.

Il y a eu hausse parmi l'espèce bovine.

CONCOURS AGRICOLES

Conformément au programme publié par la société agricole et industrielle du Lot, les concours 1<sup>o</sup> pour les bestiaux des espèces bovine, ovine et porcine; 2<sup>o</sup> pour le labourage; 3<sup>o</sup> pour les instruments perfectionnés ont eu lieu cette année à Figeac. Dans le premier, tenu le 15 septembre, on a pu admirer des types parfaits dans les diverses catégories d'animaux: les taureaux et les vaches de la race de Salers ont surtout fixé l'attention du Jury et du public. Le concours de labourage du 16 septembre a été très-brillant par le nombre des concurrents et par la bonté du travail; 46 laboureurs ont pris part aux épreuves.

Après le concours de labourage a eu lieu sur le même champ celui des instruments perfectionnés. Les épreuves pour ces deux concours ont duré jusqu'à une heure après midi. Les primes ont été distribuées dans la grande salle du collège, le 16 septembre, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Bazille adjoint.

Trois allocutions ont été prononcées dans cette solennité, la première sur le concours des bestiaux par M. Laur; la deuxième par M. Rey relative au concours de labourage; la troisième par M. Rolland sur les instruments perfectionnés présentés par M. Rey et expérimentés sur le champ du concours à Sainte-Claire. Le texte de l'allocution de M. Rolland ne nous est pas encore parvenu.

Les noms des lauréats des trois concours ont été proclamés dans l'ordre suivant:

Pour les Taureaux étalons.

- MM. 1. Ratié Louis, de Faycelles... 100 »
2. Grangié Jean, de Rieyres... 90 »
3. Cazes Jean, de Fontanes... 80 »
4. Gouget Amans, de Mayrinhac. 70 »

Mentions honorables.

- MM. 1. Aubié Jean, de Camburat... »
2. Lacoste Louis, de Lentilhac (F.) » »

Pour les Vaches pleines ou suitées.

- MM. 1. Gouget Amans, de Mayrinhac. 80 »
- 2. Vitrac Antoine, de Figeac... 70 »
- 3. Dournes Jean-Pierre, de Figeac 60 »
- 4. Hospice, de Figeac..... 50 »

Pour les Verrats étalons.

- MM. 1. Bonafont François, de Viazac. 50 »
- 2. Montméja Gabriel, de Felzens. 40 »

Pour les Truies portières.

- MM. 1. Hospice, de Figeac..... 30 »
- 2. Daynac, Pierre-David, de Bédouer..... 20 »
- 3. Bonafont, de Viazac..... 15 »

Pour les Béliers étalons.

- MM. 1. Delpont, Louis, de Frontenac... 30 »
- 2. Vitrac, Jean-Louis, de Faycelles..... 23 »
- 3. Daynac, David, de Bédouer..... 20 »
- 4. Pradelle, Jean, de Figeac..... 15 »
- 5. Daynac, Maurice, de Figeac... 15 »
- 6. Reboul, Antoine, de Figeac... 15 »

Concours de labourage.

- 1. Richard, Jean, de Camboulit... 40 »
- 2. Delbos, Antoine, de Figeac... 30 »
- 3. Perril, Augustin, de St-Denis... 30 »
- 4. Doucet, Jean-Baptiste, de Fons. 25 »
- 5. Bessières, Augustin, de Figeac. 20 »
- 6. Caussanel, Pierre, du Bourg... 20 »
- 7. Doucet, Jean-Pierre, de Fons.. 20 »
- 8. Truel, Jean-Pierre, de Cardail-lac..... 20 »
- 9. Fabre, Antoine, de Figeac..... 20 »
- 10. Cassagnes, Pierre, de Figeac... 15 »
- 11. Ratié, Louis, de Faycelles..... 15 »
- 12. Guinot, Cyprien, de Fons..... 15 »
- 13. Lacan, Pierre, de Figeac..... 15 »
- 14. Gazou, Antoine, de Reyrevignes. 15 »

Instruments perfectionnés.

- 1. Rey, Émile, de St-Denis..... 100 »
- 2. (Prime réservée).

On nous écrit de Vayrac :

La belle apparence de la vigne depuis sa naissance ne s'est démentie en rien, lors des vendanges qui sont présentement terminées dans les vignobles de notre localité.

Favorisée par un beau temps, la coupe du raisin s'est faite dans d'excellentes conditions.

Autant qu'on peut déduire de l'aspect général de nos vignobles, les vignes situées sur un bon terrain ont été cette année-ci d'un rapport à peu près égal à celui de l'année dernière.

Celles situées sur un sol plus médiocre ou qui ont reçus un travail perfectionné, ont donné une récolte abondante comparativement aux précédentes années.

La maladie (l'oïdium) n'a pas donné, cette année, que je sache, trace de son existence. Les vignobles qui les précédentes années en étaient atteints, (quelques enclos de certaines communes du canton de Bretenoux et certains vignobles du canton de Beaulieu Corrèze), ont récolté une vendange d'année commune.

Autant qu'on peut approximativement évaluer le produit des vignes d'un bon rapport; dans notre localité, il y en a dont le rendement a dépassé 300 kilogrammes de vendange par trois ares, cinquante centiares (le journal).

Les vignes communes, de cent vingt à cent soixante-quinze kilogrammes.

Le prix de la vendange a lui-même varié suivant l'époque de la coupe du raisin, le mérite ou la renommée des terrains qui l'a produite; et s'est vendue aux prix variés de 8 fr. 50 à 10 fr. les 300 kilogrammes poids net.

D'une communication faite à l'Académie des sciences de Paris, dans la séance du 4 septembre, il résulterait que la cause principale de la maladie des vers-à-soie devrait être attribuée à la mauvaise préparation de la graine. Il serait essentiel de laisser les papillons accouplés le plus longtemps possible à une température de 25 degrés; de plus, il faudrait diminuer la quantité de vers de chaque chambre, et rejeter ceux qui viennent au monde avec une couleur anormale.

Depuis le 16 du courant, les deux express 205 et 206, sur la ligne de Montréjeau (aller et retour), sont supprimés,

Le tribunal correctionnel de Paris vient de décider que le voyageur muni d'un billet d'aller et retour qui a laissé passer le délai fixé pour le retour peut bénéficier de ce qu'il a versé en plus, et s'il reprend le chemin de fer, n'est tenu qu'à verser le complément du prix ordinaire de sa place.

Après avoir gagné la cause des chemins de fer vicinaux, M. Béhic se préoccupe, dit-on, en ce moment, de la création des ponts sur toutes celles de nos rivières où le besoin en a été constaté. Déjà les ordres auraient été transmis aux autorités locales de fournir, à ce sujet et d'urgence, les renseignements les plus complets.

M. GAUBERT, agent général de la *Compagnie française du Phénix*, à Cahors, a l'honneur d'informer le public que les pouvoirs donnés au sieur Rédoules en qualité de sous-agent lui ont été retirés et qu'il n'a plus, dès-lors, qualité pour contracter, renouveler ou modifier aucune assurance au nom de ladite Compagnie.

**OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER.**  
Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1° des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 0/0; 2° des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse; 3° des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0, remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes

**AVIS IMPORTANT.**  
On engage de nouveau le public à payer les contributions de toute nature avec des pièces de 50 centimes et de 20 centimes, dont le retrait est prescrit par la loi du 25 mai 1864.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS.

Audience du 16 septembre 1865.  
Quatre charretiers condamnés à 6 fr. pour défaut de plaque; — une femme à 4 fr. pour bruit nocturne; — quatre hommes à 5 fr. pour tapage injurieux; — deux femmes à 4 fr. pour jet d'eau par la fenêtre; — deux charretiers à 1 fr. pour abandon de leur charrettes, non éclairées — deux hommes à 4 fr. pour dépôt de décombre sans autorisation; — trois individus à 4 fr. pour défaut de balayage.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.  
17 septembre Persil (Léon), rue Tapis-Vert.  
17 — Terrié (Marie), à Bégous.  
Décès.  
17 septembre Cassagne (Julien), tailleur de pierres, 49 ans, rue St-Urcisse.  
17 — Doussé (Marie), 41 mois, place St-Maurice.  
19 — Annès (Pierre), ex-cordonnier, 78 ans, rue St-Urcisse.  
19 — Carriol (Jean), ex-boulangier, 82 ans, rue Brives.  
19 — Costes (Louis), 14 jours, à la caserne de la gendarmerie.  
20 — Gout (Geanne), veuve de Jean-Pierre Faurie, 84 ans, Labéraudie.  
20 — Périé (Catherine), 16 ans, rue Malique.  
20 — Boulzaguet (Marie-Anne), 73 ans, à Labarre.  
Pour la chronique locale, A. Laytou.

BULLETIN FINANCIER.

18 septembre 1865			
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	68 77	» 2	» »
4 1/2 pour 100.....	96 50	» 25	» »
19 septembre			
3 p. % emprunt de 1864.	68 60	» »	» 17
4 1/2 pour 100.....	96 50	» »	» »
20 septembre			
3 pour 100.....	68 45	» »	» 15
4 1/2 pour 100.....	96 40	» »	» 10

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU

Faits Divers.

On mande de Biarritz que l'Empereur et l'Impératrice ne prolongeront pas au-delà du 25 septembre leur séjour dans cette résidence. Il est incertain que le voyage de l'Empereur et du prince Impérial, dans les départements de l'Ouest et du centre, doive s'effectuer cette année; mais on donne comme positif que la Cour passera à Compiègne la fin de la saison. C'est dans ce château que serait reçu le roi et la reine de Portugal, puis le prince et la princesse de Galles.

Le prince Napoléon, qui réside à Prangins depuis une quinzaine, s'est rendu au camp de Somma où il s'est rencontré avec le prince Humbert.

RÉPONSE A M. DUPIN.

La *Petite Revue* publie les couplets que voici sur le discours de M. Dupin contre le luxe de la crinoline :

Quand au luxe on dit anathème,  
A la critique on prête flanc;  
Eût-on mille fois raison même,  
On ne trouverait pas Dupin blanc.  
Je fais la guerre féminine.  
Nous a-t-il crié l'autre soir;  
Soudain toute la crinoline  
A crié contre Dupin noir.  
Plus de luxe, plus d'étalage!  
Ces dames font par trop de bruit...  
Pour prix de tant de verbiage,  
Nous pourrions voir Dupin cuit.  
Il n'a plus de poil sur sa tête,  
Disait un voisin méchant bec,  
Ce n'est que pour ça qu'il tempête;  
Et moi je trouve Dupin sec.

Il peut s'attendre à la vengeance  
De nos belles aux faux attraits;  
S'il a contre lui cette engeance,  
Je ne trouve pas Dupin frais!

Victime de son injustice,  
Le sexe ne pouvant briller  
Sur les bûchers du Saint-Office  
S'en irait voir Dupin griller.

Nous qui payons femmes jolies,  
Luxe de salons et d'habits  
Nous pourrions bien, pour nos folies,  
Finir par manger du Dupin bis.

15 OCTOBRE, TIRAGE

LOTÉRIE MUNICIPALE VILLE DE CHATEAUXROUX.

A gagner 502,000 fr. comme suit :

Loterie de Chateauroux 325 lots. —

Gros lot 100000 pour 25 c. — Très-

important 1<sup>er</sup> tirage, suivi des tirages :

Loterie des Enfants pauvres, 503 lots

déposés à la Banque de France. Gros lot

150000 fr.

Loterie Municipale Ville des Andelys,

104 lots. Gros lot 100000 fr. pour

25 c.

Ensemble 932 lots, 502,000 francs.

Gros lot 100000 fr. Chateauroux..... fr. 100,000

Gros lot 150000 fr. Enfants Pauvres..... 150,000

Gros lot 100000 fr. Andelys..... 100,000

Trois lots de 10000 fr..... 30,000

Vingt-six lots (5,000—2,000 etc.)..... 32,000

Neuf cents lots de 100 fr..... 90,000

A gagner 392 lots s'élevant à..... fr. 502,000

Pour toutes chances, billets 25 c. dans

toute la France chez tous les libraires et débi-

tants de tabac.

On peut aussi, pour recevoir VINGT billets

assortis, adresser (mandat poste ou timbre-

poste), CINQ francs au directeur du Bureau-

Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris, (A ga-

gner 502,000 fr.)

Pour extrait : Laytou.

— Pourquoi aggraver les maladies chroniques par des drogues et des chouffants, quand la délicieuse Revalésière Du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, constipations, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, foie, inflammations, muqueuse, cerveau et sang? 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement; elle économise mille fois son prix en remèdes. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 2 k., 12 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors chez MM. Bergerol; — Vinel et tous pharm. et épiciers.

Revue littéraire.

Confidences d'une puritaine, par Max Valrey. — Sous les rideaux, traduit par Al. Le Roy (1).

L'idée première du roman de M. Valrey est qu'il y a danger pour la jeune fille à devenir savante au détriment de sa grâce et de sa beauté. Que la femme soit instruite, mais qu'elle reste femme.

Clarisse, nièce d'un mathématicien, est mathématicienne elle-même. Elle sait la géométrie et l'algèbre, mais elle ignore l'art de se faire aimer. Toute sa science, science sèche et stérile, l'a rendue laide et disgracieuse, méchante même. Elle se drape orgueilleusement dans sa prétendue supériorité intellectuelle, et méprise sa belle cousine, Laurence, qui ne sait qu'aimer et se faire aimer. Aussi, le jour où, entre une équation et une dissertation métaphysique, l'amour s'introduit dans le cerveau de Clarisse, elle voit celui qu'elle croit aimer épouser Laurence. C'est là la première blessure.

Plus tard, lorsque Laurence est devenue veuve, Clarisse trouve encore sur son chemin cette femme gracieuse et bonne. Elle aime de nouveau, et plus humainement cette fois. Une passion fiévreuse, aveugle, inexorable, cette passion des êtres longtemps étrangers aux choses du cœur, la secoue et la conduit aux plus méchantes actions. Elle apprend qu'Ambroise, l'homme qu'elle aime, va se marier avec cette Laurence qui lui a déjà volé son premier amour. Elle espionne, et, dans sa jalousie, elle croit découvrir un scandale, une intrigue odieuse entre sa rivale et le mari de M<sup>me</sup> de Breuilh. Dès-lors, elle n'a plus qu'une pensée, se venger. Elle accable Laurence et Ambroise de son mépris et de sa haine; elle les calomnie et les déchire; elle conduit à la mort M<sup>me</sup> de Breuilh, met la désolation partout, se complait dans son œuvre de mauvais ange. Puis au dénouement, elle est vaincue par la vérité, elle tombe à genoux et demande pardon; elle s'accuse et répare ce qui peut encore être réparé.

Il y a dans l'ouvrage de rares qualités de style et d'observation. Max Valrey est un écrivain et un penseur. Un souffle large court dans le livre qui attache et fait songer. C'est tout à la fois une étude psychologique et un roman, une étude approfondie du cœur et du cerveau.

(1) Librairie Hachette, in 48 Jésus. — 3 fr.

Les éditeurs des *Misérables illustrés*, par Brion, aujourd'hui complets, ont eu l'heureuse idée de publier dans les mêmes conditions de format et d'extrême bon marché: *Notre-Dame de Paris*. La première livraison est en vente. L'illustration entièrement nouvelle de M. Brion, plus à l'aise dans l'époque pittoresque que met en lumière cette œuvre célèbre, sera digne enfin du chef-d'œuvre qu'elle traduit. L'illustration de *Notre-Dame de Paris*, souvent essayée restait à faire par un artiste pour qui le moyen-âge n'eût pas de secrets. M. Brion, sur ce terrain, n'aura pas eu de rival, toutes ses études le désignent à nous donner enfin *Notre-Dame de Paris*, dessiné dans le caractère qui lui est propre.

L'ouvrage paraîtra en 35 livraisons à 10 c. et ne coûtera complet que 3 fr. 50 c.

Les éditeurs des *Misérables*, de *Notre-Dame de Paris*, des *Romans Nationaux*, d'*Erckmann-Chatrian*, en mettant à la portée de toutes les œuvres d'un mérite si véritablement exceptionnel, ouvrent enfin la vraie voie à la librairie populaire. Le succès énorme de ces œuvres magistrales prouve, du reste, que c'est faute de mieux que le public le plus nombreux avait paru s'accommoder, jusqu'ici, d'ouvrages trop souvent inférieurs. Les éditeurs de ces beaux livres sont en fond pour créer une bibliothèque des livres célèbres qui méritent leur célébrité.

Etude de M<sup>e</sup> HÉBRARD, avoué, à Gourdon.

Vente sur saisie immobilière.

Le 16 octobre 1865, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des immeubles ci-après désignés, à la requête de Malbec (Michél), contre Terrié (Mathieu) :

1. Un bois, au Pech-Fourques, 431, C.;
2. Une vigne, au même lieu, 422, C.;
3. Une autre vigne, au même lieu, 424, C.;
4. Une grange et un patus, au même lieu, 471, C.;
5. Sol et patus, au même lieu, 473, C.;
6. Un jardin, au même lieu, 476, C.;
7. Une pâture, au même lieu, 423, C.;
8. Un moulin à eau avec canal supérieur et canal de suite; maison, sol et patus, 472 à 474, C.;
9. Un bois, au même lieu, 419, C.;
10. Une vigne, au même lieu, 420, C.;
11. Une pâture, située au même lieu, 426, C.;

Tous ces immeubles sont situés sur la commune de Salviac, canton de Gourdon. Ils seront mis aux enchères sur un seul lot, et sur la mise à prix de 500 fr.

Même étude :

Le 16 octobre 1865, à onze du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des immeubles ci-après désignés, à la requête de Firmin Lagrèze contre Hélène Conquet :

1. Une terre, à Combe-Garenne, 500, C.;
2. Une terre, au même lieu, 500, C.;
3. Un petit jardin, à Ussel, 628, D.;
4. Une maison, au même lieu, 629, D.;
5. Le sol et pâture de cette maison.

Tous ces immeubles sont situés dans la commune Ussel. Ils seront mis aux enchères en un seul lot, et sur la mise à prix de 300 fr.

**A LOUER**  
**UN GRAND ET JOLI MAGASIN**  
situé rue du Lycée, maison Audoury.  
Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux.  
S'adresser, pour les renseignements, à M. ALIX, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Granion, à Cahors.

**AVIS**  
A vendre, ensemble ou séparément, un CHEVAL et une jolie petite VOITURE américaine à six places, légère, élégante, très-solide et presque neuve; s'adresser à M. Séval, carrossier à Cahors.

**A VENDRE**  
**L'ÉTUDE D'HUISSIER**  
Du Canton de Labastide-Murat, (Lot).  
S'adresser directement, à M. Caminade, huissier, à Labastide-Murat.

**LE MAGASIN D'ÉDUCATION**  
**ET DE RÉCRÉATION**  
ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE  
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACÉ, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain*, et P.-J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.  
Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.  
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

**A LOUER**  
**UN GRAND APPARTEMENT**  
ayant onze pièces de plain-pied au 1<sup>er</sup> étage, situé rue du Portail-au-Vent.  
S'adresser à M. Moncoutier, limonadier, café Bousquet, qui en est le propriétaire. Prix modérés.

**LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS** prescrivent une cuillerée à bouche de **Vin de Bellini** dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer les **fortes chaleurs**. (Voir sur la notice les appréciations de l'*Abeille*, de la *Gazette des hôpitaux* et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés **toniques, stomachiques, apéritives et fébrifuges** du **Vin de Bellini**.)  
ENTREPOS PRINCIPAUX:  
Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies.  
A Cahors, Pharmacie VINEL.

**LE PETIT J<sup>ne</sup>**  
Rue de la Liberté, à Cahors.  
ÉPICERIES CRISTAUX  
COMESTIBLES PORCELAINES

**LAMPES ET HUILE**  
DE  
**PÉTROLE**